

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

| | | | |
|--------------------------------------|-----------|--------|--------|
| LOT et Départements limitrophes..... | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| Autres départements..... | 11 fr. 50 | 21 fr. | 38 fr. |
| TÉLÉPHONE 34 | 12 fr. | 22 fr. | 40 fr. |

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

| | |
|--|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES..... | 1 fr. 70 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... | 1 fr. 70 |
| RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —)..... | 2 fr. 75 |
| » 2 ^e page (— d ^e —)..... | 4 fr. 50 |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Agitateurs révolutionnaires ! Agitateurs réactionnaires ! On ne sait pas quels sont les plus menteurs et les plus dangereux !

Déluge de phrases ! Disette d'idées ! Partout éclatent les discours-francs qui, sous menace d'émeute, réclament l'immédiate cessation des abus et des misères qu'ils dénoncent ! Guéris-moi ou je te tue !

Nulle part on ne trouve la claire définition du moyen à appliquer pour les guérir ! Ah ! si les grands mots étaient de grands remèdes comme nous serions vite revenus à la santé !

Il y a le Front populaire qui ne nous a pas ménagé les formules à explosion ! Dommage qu'avec ses harangues, ses proclamations et ses sermons on ne puisse pas faire de bons cataplasmes à mettre sur les plaies sociales. Au moins serviraient-ils à quelque chose !

Il y a encore le Front paysan dont le démagogue-réactionnaire, M. Dorgères, est le grand animateur. Lui aussi promet de tout chambarder si, dans un délai qu'il fixe avec précision, tout n'est pas rétabli suivant l'ordre qu'il a déterminé.

Parce qu'il est bon prince, il veut bien accorder une remise au gouvernement. Mais celui-ci est prévenu. Il doit s'arranger pour que tout soit réglé et restauré le 15 septembre avant midi, sinon ce sera le grand soulèvement des chemises vertes.

Nous voilà pris entre deux fascismes : le rouge de Léon Blum et le vert de Dorgères. L'ultimatum du Front populaire est pour la rentrée de novembre. Celui du Front paysan pour le 15 septembre. Ainsi se trouve bien et dûment établi le calendrier du chambardement !

Mais direz-vous, qu'est-ce qu'il réclame exactement le grand réformateur Dorgères dans son discours de Rouen ?

— Oh ! on peut aisément le résumer, sinon le faire ! Après tout, il ne lui en faut pas beaucoup pour le contenter. Il ne demande que deux choses, lesquelles évidemment arrangeraient tout : d'abord l'augmentation importante du prix des denrées et ensuite la diminution non moins importante du coût de la vie... Quand on pense qu'il n'en faudrait pas plus pour que tout le monde soit heureux, on comprend que M. Dorgères se mette en fureur contre la bande de camelles et de fripouilles qui s'opposent à la réalisation d'un si beau programme !

Mais il en a assez cet homme et il veut que ça cesse ! C'est pourquoi, il a publiquement prévenu M. Pierre Laval, que s'il n'a pas satisfaction à la date fixée, il ne retardera pas d'une heure la mobilisation de son Front paysan. Et alors on verra la grève des municipalités rurales pour paralyser la vie administrative du pays ; la mise à l'index des élus qui ne se résignent pas à l'obéissance passive ; le détachement d'équipes révolutionnaires sur les corps domaniaux de la France ; le refus de tout paiement à l'Etat... etc.

Voilà, je vous assure, tout le programme de cet agitateur ! Qui donc oserait prétendre qu'il n'est pas susceptible de faire monter le prix de la carotte ?

Sur quoi notre confrère, L'Œuvre, lui pose une série de questions embarrassantes.

Supposons que le chef de cette nouvelle chouannerie gagne la première manche de cette partie. Il arrive au pouvoir, avec sa fourche. Il constitue un gouvernement tout vert. Il l'installe sous ses ordres à l'Élysée — car il n'y a plus, hélas ! de Tuileries — en Conseil des Ministres on en Comité de Salut public. Il dispose de son gré de la toute puissance gouvernementale, sans contrôle et sans Parlement.

Bien ! Et après ?

Que fera-t-il ?
— Pour revaloriser d'un trait de plume les produits agricoles, M. Dorgères a évidemment un programme en poche. On aimerait, voyez-vous, à le connaître...
— Supprimer les impôts ? C'est toujours une solution. A condition de les remplacer par quelque chose

« d'autre. Quoi ? L'emprunt ? La « planche à billets ?... »
Questions sans réponses ! Cruelle, cruelle énigme !

Mais non ! Il n'y a pas d'énigme. Il y a une certitude ! M. Dorgères ne répond pas parce qu'il ne peut pas répondre, parce qu'il ne sait pas et s'il ne réplique pas son programme c'est tout simplement qu'il n'en a pas.

Venant de n'importe qui, ces attaques seraient justifiées ; venant de l'Œuvre, elles sont incompréhensibles et inconvenantes ! Auteur responsable du Front populaire, comment l'Œuvre ose-t-elle reprocher aux autres ce qu'elle-même n'a cessé de faire ? Le Front populaire se livre à un bluff aussi grossier que le Front paysan. L'un et l'autre sont également coupables de cette vilaine démagogie qui implique chez tous les deux un égal mépris du peuple dont ils trompent la confiance dans le moment où ils prétendent le servir.

Comme elle le fait à Dorgères, on a vainement demandé à l'Œuvre : que ferez-vous quand vous serez au pouvoir ? Quel programme positif et concret prétendez-vous substituer à celui du gouvernement que vous voulez renverser ? Comme M. Dorgères, « l'Œuvre » n'a jamais pu répondre un mot.

Front populaire ! Front paysan ! Deux courants du peuple, aussi rapides, aussi trompeurs l'un que l'autre. Sans doctrine et sans plan, sans idée et sans programme, ils sont redoutables pour ce qu'ils peuvent détruire ! Quant à édifier, ils en sont incapables ! Certes, leurs chantiers de démolition ne sont pas sur la même façade de la maison républicaine, mais c'est elle qu'ils démolissent, chacun de son côté ! Ils font la même besogne d'émeute et de guerre civile, sans savoir par quel ordre nouveau ils remplacent celui qu'ils auront détruit !

On ne sait quel est celui qui est capable de faire le plus de mal à la République et au pays ; le parti des fourches levées ou le parti des poings fermés.

Emile LAPORTE.

0-0-0

UN PETIT MOT D'ECRIT

Retour au tour

C'est vraiment le cas de dire que les pauvres humains n'ont pas beaucoup de tours dans leur sac !

Éffrayés — à tort ou à raison — des progrès de la dépopulation, certains médecins français préconisent le retour au « tour ».

Mais vous ne savez peut-être déjà plus ce que c'était que le « tour » ? Le « tour » appartient à l'histoire d'autrefois et bien rares doivent être les Français qui peuvent encore se flatter — si l'on peut dire — de l'avoir un jour « tenu ». Le « tour » était une sorte d'armoire ronde, sur pivot, placée à la porte des hospices, des maternités, des couvents et où l'on déposait les enfants abandonnés à la charité publique. Aucune formalité d'aucune sorte. L'ange gardien le plus absolu. Et ainsi, assurément les médecins qui demandent le rétablissement de ces « tours », ainsi de nombreux avortements, des infanticides plus nombreux étaient évités, seraient encore évités de nos jours.

Il y a quelques semaines, ce dernier avait reçu communication de rappeler les missionnaires britanniques, éparés dans le pays, autour de la capitale afin de faciliter leur évacuation le cas échéant. On lui avait de même demandé de conseiller aux ressortissants britanniques de quitter le pays.

« Depuis, aucune nouvelle communication n'a été faite au ministre. »
L'administrateur de la ligne du chemin de fer français reliant Addis-Abeba à Djibouti a prescrit à tous les employés résidant à Addis-Abeba d'envoyer immédiatement leurs familles à Djibouti.

Il avait fait un secours précieux aux fillettes et aux mères dans la misère.
En 1849, une vaste consultation eut lieu dans les Conseils généraux : maintien ou suppression du « tour » ? Quarante-neuf Conseils votèrent le maintien, onze la suppression ; les autres ne répondirent pas. Et cependant ce furent, en pratique, les adversaires du « tour » qui triomphèrent. Vingt ans après, seul restait ouvert le « tour » de Marseille, nous l'avons dit, il ne tarda pas à disparaître — comme les autres.

Informations

21 nouveaux décrets-lois

En vue de compléter et de préciser l'interdiction, faite en juillet dernier aux fonctionnaires de l'Etat, de cumuler un emploi public et une fonction ou un commerce privé, 21 décrets-lois (autant que de ministres et de services intéressés) ont paru au Journal Officiel.

Les décrets spécifient que l'interdiction ne s'applique pas à la production d'œuvres littéraires ou scientifiques, non plus qu'à l'enseignement des sciences et des lettres, pourvu que, toutefois, le ministre y ait donné son agrément.
Par contre, toute manière détournée de contrevenir à la mesure est écartée, notamment le recours à une tierce personne ou son conjoint pour tenir un commerce.

Le budget de 1936

M. Marcel Régnier, ministre des finances, a successivement reçu mercredi après-midi, MM. Laurent Eynac, ministre des travaux publics et William Bertrand, ministre de la marine marchande. Il a examiné avec chacun d'eux le budget de leur département respectif et s'est mis d'accord sur les propositions à présenter.

Hausse du cours du blé

Une hausse très sensible sur le cours du blé a été enregistrée à la bourse de commerce de Paris. De 67 fr. on se tenait le 20 août, le blé est passé à 82 francs le quintal dans la journée de mardi et à 83 fr. dans la journée de jeudi.

Nouveau deuil en Belgique

Jeudi, dans notre service de dépêches, nous avons annoncé le tragique accident d'auto dont ont été victimes, en Suisse, les souverains belges.

Le roi et la reine des Belges étaient installés depuis peu dans leur villa « Aslu Horn », que le roi Albert I^{er} avait achetée sur les bords du lac, aux environs. Le temps était gris et pluvieux. Les souverains étaient partis vers 10 heures dans une automobile découverte, une torpédo de marque américaine.

C'est le roi qui conduisait lui-même, ayant la reine assise à son côté, tandis que le chauffeur avait pris place sur le siège arrière.

A la sortie de Lucerne, la voiture s'engagea sur la route de Küssnacht. Cette route, qui est la grande artère qui mène en Italie à travers les Alpes par le Saint-Gothard, est une large et belle voie, où la circulation est assez dense.

La voiture roulait à une vitesse de 70 à 80 kilomètres à l'heure. Elle atteignait les premières maisons de Küssnacht, lorsque, à un endroit nullement dangereux de la route et offrant les meilleures conditions de visibilité, le roi prit un tournant court. La voiture dérapa sur l'asphalte mouillé, et le roi, perdant le contrôle de sa direction, vint heurter un des gros arbres qui bordent la route. Puis l'auto, continuant de dériver sur la droite, alla frapper un second arbre. Après quoi, elle fit un bond dans le lac des Quatre-Cantons.

La reine fut tuée sur le coup. Le roi fut blessé à la mâchoire et au visage. Le chauffeur tomba dans le lac avec la voiture.

Le conflit italo-éthiopien

Au reçu d'une nouvelle selon laquelle tous les sujets britanniques résidant à Addis-Abeba auraient reçu l'ordre de quitter la capitale dans les quatre jours, les milieux britanniques qualifiés ont fait la mise au point suivante :

« Aucune nouvelle communication n'a été faite au ministre britannique à Addis-Abeba. »

« Il y a quelques semaines, ce dernier avait reçu communication de rappeler les missionnaires britanniques, éparés dans le pays, autour de la capitale afin de faciliter leur évacuation le cas échéant. On lui avait de même demandé de conseiller aux ressortissants britanniques de quitter le pays. »

« Depuis, aucune nouvelle communication n'a été faite au ministre. »
L'administrateur de la ligne du chemin de fer français reliant Addis-Abeba à Djibouti a prescrit à tous les employés résidant à Addis-Abeba d'envoyer immédiatement leurs familles à Djibouti.

Il avait fait un secours précieux aux fillettes et aux mères dans la misère.
En 1849, une vaste consultation eut lieu dans les Conseils généraux : maintien ou suppression du « tour » ? Quarante-neuf Conseils votèrent le maintien, onze la suppression ; les autres ne répondirent pas. Et cependant ce furent, en pratique, les adversaires du « tour » qui triomphèrent. Vingt ans après, seul restait ouvert le « tour » de Marseille, nous l'avons dit, il ne tarda pas à disparaître — comme les autres.

Jacques LYNN.

La Conférence de la Petite Entente

La Conférence de la Petite Entente, qui réunit les ministres des affaires étrangères de la Roumanie, de la Yougoslavie et de la Tchéco-Slovaquie : MM. Titulesco, Stoyadinovitch et Benès, a commencé jeudi ses travaux.

Cette session prend une importance toute particulière du fait de la situation internationale.

Trois questions politiques principales seront à l'ordre du jour : le projet de Pacte danubien, modifié comme on le sait à la suite des entretiens de ces derniers jours entre la France et l'Italie ; la question des relations avec les Soviets à la suite de la conclusion de l'accord entre Moscou et Prague, et du voyage de M. Benès dans la capitale de l'U.R.S.S., et enfin, la garantie de l'indépendance de l'Autriche en fonction du conflit italo-éthiopien.

EN PEU DE MOTS...

— Quatre nouvelles victimes de l'accident du métropolitain, à Berlin, ont été retrouvées mercredi. Le total des victimes retrouvées est donc de 16.

— Le sénateur Alfredo Rocco, ministre d'Etat, à qui l'on doit la codification de la législation fasciste, est mort mercredi.

— M. Rivière, maire et conseiller général de Relizan (Oran), a envoyé sa démission au Préfet pour souligner la gravité de la crise agricole en Algérie.

— On rapporte de Moudon que 63 malades atteints de peste sont morts dans la région de Taçalt, à l'ouest de Kharbine. Une épidémie sévit dans les trois régions situées dans les provinces.

— M. Rivière, maire et conseiller général de Relizan (Oran), a envoyé sa démission au Préfet pour souligner la gravité de la crise agricole en Algérie.

— On rapporte de Moudon que 63 malades atteints de peste sont morts dans la région de Taçalt, à l'ouest de Kharbine. Une épidémie sévit dans les trois régions situées dans les provinces.

NOS ÉCHOS

Comme ça se trouve !

Un aristocrate pauvre vit un jour à la devanture d'un antiquaire de Londres un vieux portrait qui lui plut énormément.

Il entra dans la boutique et apprit que le prix en était de 12 livres 10 shillings.

— Je vous en offre douze livres, dit-il au marchand de tableaux.

Mais celui-ci n'accorda aucune réduction, et le marché ne se fit pas.

A quelque temps de là, l'aristocrate parvint sur un mur de la salle à manger, le reconnut, étonné, le portrait qu'il n'avait pas pu acquérir.

— Ah ! fit le nouveau riche, remarquait l'intérêt avec lequel son invité examinait le tableau. C'est le portrait d'un de mes ancêtres, vous savez !

— Tiens ! répondit l'aristocrate. Dans ce cas, nous devons être un peu parents...

— Et d'ajouter avec un sérieux parfait : Il n'a tenu qu'à 10 shillings que ce soit un ancêtre à moi !

Bonne explication.

Sur le grand autel de l'église de Venelle, il y a deux anges adorateurs, l'un qui lève les bras et l'autre qui les abaisse. Dernièrement, le prieur des pénitents demanda au sacristain :

— Guillaume, toi qui es au courant de tout ce que signifient ces choses de l'église, tu vas m'expliquer : de ces deux anges qui sont au grand autel, pourquoi l'un joint-il les mains en l'air et l'autre les a-t-il pendantes ?

— Monsieur le prieur, c'est clair comme de l'eau de Sorgue. Celui qui a les mains jointes dit : « Que le prieur est nigard ! » et celui qui les a pendantes dit : « Que veux-tu que j'y fasse ? »

Candeur.

Un de nos récents académiciens voyait entrer, ces jours derniers, dans son bureau, une jeune bretonne qu'il avait à son service depuis peu de temps. Elle lui demanda en rougissant s'il consentirait pas à écrire pour elle une lettre qu'elle désirait adresser à sa famille.

L'immortel s'exécuta, lui la missive à la jeune bonne et lui demanda s'il avait bien exprimé tous ses sentiments.

— Certes, répondit-elle. Mais Monsieur serait tout à fait aimable s'il voulait bien ajouter quelque chose.

— Et quoi donc, mon enfant ?

— M'excuser pour les fautes de français et d'orthographe !

Candeur bureaucratique.

L'histoire se passe en Angleterre... Dans un bureau de poste, un gentleman s'écrit sur un de ces porte-plu-

| | |
|--|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES..... | 1 fr. 70 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... | 1 fr. 70 |
| RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —)..... | 2 fr. 75 |
| » 2 ^e page (— d ^e —)..... | 4 fr. 50 |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

CHEZ NOS VOISINS

CAUSSADE

Voici le texte de la causerie faite au poste Toulouse-Pyrénées, le 15 août dernier :

Comme simple entrée en matière sur cette causerie en l'honneur de Caussade, permettez-moi de soutenir cette pitoyable affirmation :

Si Caussade s'est illustré dans le chapeau, il n'en est pas moins ni sous le signe de la chaussette.

Ainsi va l'honneur du destin... Qu'y a-t-il de vraisemblable dans cette délicieuse légende qui se perd dans la nuit des temps, où une fée, peut-être une plus poétique dryade, venait mirer son torse diaphane dans cette miroirante fontaine du Théron ?

Un jour, par extraordinaire, au lieu de se présenter dans tout son galbe d'Eve, elle apparaît chaussée de bas noirs. L'histoire ne le précise pas, mais cela fit pousser aux indiscrets amoureux de ses charmes, ce cri d'extase ou de déception : « Es caussado » !

De cette exclamation descendrait l'origine patronymique de la ville, étymologie qui repose sur une bien fragile vision.

Certains esprits qui ne sauraient s'accommoder des fantaisies de la légende penchent pour l'étymologie de « Calca » désignant l'antique voie romaine qui, précédant l'actuelle route nationale n° 20, était la grande artère du trafic, Paris-Toulouse.

Caussade pourrait tout aussi bien tirer son origine du latin *Cal Calca* ou *Calcais* indiquant la nature du terrain calcaire des causses environnantes.

Mais comme il y a eu de tout temps en Gascogne des gens pétris de malice et d'esprit, n'y a-t-il rien d'étonnant, après tout, que toutes ces étymologies divergentes aient été symbolisées dans l'humoristique rébus de la chaussette.

Et la meilleure preuve, c'est que, de tout temps, les Consuls de Caussade ont fait figurer la chaussette dans les armoiries de leur bonne ville. On la trouve sur un sceau datant de 1308 ; on la voit mariée à la fleur de lis sur le canon caussadais chargé d'apaiser les troubles des guerres de religion. On la trouve même au clocher dans l'estampille d'une cloche sur les armes écussonnées dans l'airain, fondue en 1773.

Les Consuls ne cessèrent jamais de proclamer leur fidélité en la traditionnelle chaussette et le sceau de 1814 se présentait encore sous la forme d'une maison à toit élevé, ajouré d'une croisée et d'une porte adextrée de la fleur de lis et s'entrelaçant d'une chaussette.

Je vous donne d'ailleurs comme très sérieuses références la si intéressante monographie sur Caussade, de M. le chanoine Galabert et M. Louis Boscus, dont une planche reproduit les armoiries au cours des âges.

Et voilà donc mieux avant de pénétrer dans la ville la preuve faite, pensons-nous que ses habitants ont comploté pour la chaussette pour finir par le chapeau de paille, qui malheureusement aujourd'hui a trop perdu sa vogue...

Le clocher de Caussade est un symbole. Avec ses 54 mètres d'envolée sur un riche terroir, c'est lui, qui lointain hypnotise déjà le regard.

Pour la première fois, je le vis à l'âge de quatre ans, alors que, minuscule petit bonhomme, pendu aux jupes de ma tante, je circulais dans la foire... Le torçonné que le vieux monsieur, le vieux, le fixe à tel point dans mon imagination enfantine, qu'en 1900, la Tour Eiffel, avec son défi au vertige, devait me paraître petite hière à côté... Évidemment j'avais été victime du mirage.

N'empêche que les voyageurs circulant dans les express se rendent fort bien compte que le clocher de Caussade donne l'impression d'être à l'avant-garde d'une archéologie religieuse méridionale, dite l'école toulousaine dont St-Sernin est le plus beau fleuron.

Arrêtez-vous donc à Caussade pour admirer de plus près cette étonnante substruction carrée, en pierre, aux contreforts arrondis, où s'est greffée cette tour hexagonale en briques roses, à trois étages, ajourée d'ogives et coiffée d'une flèche pyramidale escaladant l'azur. Notez que le 5 septembre 1718, le feu du ciel foudroya la statue en bois de St-Michel qui de son attelage giron, surveillait le grouillement local. Elle brûla pas moins de 24 heures et le plomb en

mes indescriptibles dont les P.T.T. du monde entier semblent avoir l'exclusivité. Enfin, à bout de patience, il s'adresse au premier guichet venu et demande ironiquement à la jeune préposée :

— Ce porte-plume, mademoiselle, ne serait-il pas celui avec lequel le roi John signa la Grande Charte ?

La blonde fille, derrière le grillage, ne s'émeut pas pour si peu :

— Voyez au fond et à droite, monsieur, au bureau des renseignements.

fut tout fondu. Comme pareil accident était arrivé en 1640, les Consuls jugèrent prudent de ne plus exposer St-Michel à de telles épreuves, si bien que Caussade n'a plus qu'un coq sur son perchoir...

Viollet-le-Duc, ce touche-à-tout, fit en 1851, quelques restaurations à cet original clocher, et s'il faut en croire les érudits, elles ne furent pas des plus heureuses, surtout quand il substitua ce mastoc érénelage aux crochets feuillés, délicatement sertis par les ouvriers de jadis. Mais c'est plus qu'à Caussade que l'on a à déplorer une telle rançon de la mégalomanie des retoucheurs pas toujours profitables aux monuments historiques.

Vous cherchez en vain les fortifications de jadis qui corsetaient une ville occupant le troisième rang dans la juridiction de Montauban : tours, fossés, courtines, bastions, éperons flanquants, plus tard, au XVIII^e siècle, relevés et définitivement rasés, ensuite, il n'en reste plus que des souvenirs d'archives dans les comptes du budget consulaire et l'Atlas de l'Assin, édité en 1834, qui donnait une perspective fantaisiste des remparts.

La porte St-Gauzy et la barbacane ont fait place au champ de foire ; la porte Estivenque est morte d'intempéries ; le pont Traversié et la tour croulèrent de vétusté au XVIII^e siècle et de la porte Vermeille, il ne reste que la cour carrée dite de Maleville. Quant au château royal, sa tour fut amputée par ordre de la Convention et son écu fleurdelisé évidemment martelé.

À l'entrée de la ville, du côté de Cahors, la ou l'Hôtel de Ville nous accueille avec son large escalier, son perchoir à colonnes, son triangulaire fronton de symétrie moderne, s'élevait jadis une moins souriante perspective : en arrière du bastion commandant la place, deux casernes protégées d'orillons destinés à balayer les fossés en cas d'assaut, se dressait une vaste porte de 14 pans sur 16 avec sa poterne, couverte d'une voûte en briques et séparés par un pilier massif et carré. Les pont-levis manœuvrés de l'intérieur ne permettaient à l'étranger qu'un accueil sous toutes réserves...

Là où la foule endimanchée vient aujourd'hui se promener sur le Cours du Jardin public où s'élevait un tragique monument aux morts qui n'est pas une œuvre banale faite en série, jadis les fossés firent déjà place à cette promenade des Ormeaux que les vieux bourgeois au dos rond arpentaient quotidiennement de long en large, vêtus de Phabli à basques et culottes courtes. C'était le bon temps pour ces hobereaux terribles, dont la patriarcale fortune en métairies leur assurait des rentes beaucoup mieux assises que pas mal de nos titres en beau papier.

Sur le cours du Jardin public, n'allez pas chanter : « Jardin de l'Anjou », délice des rois Maures », mais songez plutôt aux ancêtres cossus de ces lieux, bourgeois et tabellions, tantôt honorés de charges vénalement achetées ou pluriot, pour singer la noblesse, vivant sans rien faire, nourris par la sueur de ces paysans qui faisaient profiter leurs terres. Ils n'hésitaient même pas pour se donner une certaine importance à s'affubler de titres plus ou moins authentiques tirés de leurs herbiers. La se donnèrent rendez-vous Messire Pierre ou Peyre de Lospital, Baudet de Fenouillet, Anthoine de Bombardière avec des noms qui sonnaient comme les pistoles dans leurs poches.

De nos jours cette population patricienne et bourgeoise n'a plus de trace que dans les actes notariés. Le paysan a conquis les terres morcelées et la population intra-muros continue la tradition commerciale de ses pères en soignant ses devanures en perpétuelle concurrence.

Mais glissons dans ces ruelles tortueuses et étroites où les bourgeois et marchands du Moyen-Age arbitraient leur luxe : ou tout au moins leur relatif confort ? En face du portail de l'église et de sa rosace qui datent du XIV^e siècle, la tour d'Arles, du nom d'Arlet, son propriétaire, présente un cordon encadrant des fenêtres ogivales à colonnettes et chapiteaux sculptés.

Ernest LAFON.

Lire la suite en deuxième page

Signalement précis.

Bahoul et son fils rencontrent un enterrement.

— Où porte-t-on ce corps ? demanda l'enfant.

— Là où il n'y a rien à manger, rien à boire, là où il n'y a ni lit, ni couverture, ni tapis, ni natte... dit quelqu'un.

— Alors, c'est sûrement chez nous, déclare le fils de Bahoul.

LE LISIEUR.

Chronique du Lot

Chez nos voisins.

CAUSSADE

Suite de l'article de 1^{re} page

Un autre monument, « La Taverne », du XIX^e siècle, a été promu au rang des monuments historiques. Les arcs cintrés du rez-de-chaussée servaient d'escaliers ; les grandes baies à crochets du premier étage et les fenêtres ogivales du deuxième étage de grandes pièces aux vastes cheminées. On y observe encore sur la façade des crochets qui intriquent la curiosité, quand on ne sait pas qu'aux jours de fêtes carillonnées ils servaient à accrocher les tentures en l'honneur des processions ou des défilés sensationnels. Il y aurait encore à voir la maison de l'Arbot dont la finesse des chapiteaux sculptés a pris la patine du marbre.

Mais il n'y a plus guère que les amateurs d'archéologie qui lèvent le nez vers ces reliques du passé et, dans le grouillement forain, qui anime la ronde des boulevards, le public ne jette même pas un regard distrait vers ces tours éléonores dont la briques prend de si chaudes teintes aux rayons de ce soleil méridional qui en transfigure l'éclat.

Pour ne pas être moins affairés que celles de jadis, les foires de Caussade n'en ont pas moins perdu le pittoresque de ces costumes terribles où l'on voyait de robustes fermières en fichu d'indienne et bonnet lingé, de plantureuses paysannes, épouses des « Pagés », synonyme de riche labourer, en bonnet blanc, au corsage ou jacotini orné d'une aiguillette en cuivre où s'attachait la quenouille, le fichu laissant deviner la nuque d'une chemise de pur lin, coiffées de cette énorme « paillette » qui les casquait comme des Minerves païennes.

Les Caussadaises d'aujourd'hui, au moins plus défilées, ont pris l'empreinte des manufacturiers depuis qu'au dernier siècle, l'industrie du chapeau de paille donna à la Cité une prospérité inattendue.

Vers l'an X, en effet, naquit à Septfonds cette industrie providentielle. Pour quelques liards, on achetait dans toutes les foires de la région caussenarde des tresses de grosse paille du Caussade, tissées par les bergères, en gardant leurs ouailles ou l'hiver sous le manteau de la cheminée. On transformait ces tresses en robustes chapeaux et en paillettes. Le débouché en fut prodigieux ; il se créa une demi-douzaine de manufacturiers qui assuraient la prospérité économique du pays et du travail à un millier d'ouvriers. Songez que cela rapportait plus de trois millions avant 1914. Belle manne que la mode irritante du chapeau de feutre a déclinée en amenuisant considérablement les recettes.

La crise est venue et les Caussadaises ne demanderaient pas mieux que l'autoritarisme d'un décret-loi s'inspirant du précédent, consacré par Mussolini rendit le chapeau de paille obligatoire, en sa saison, pour tous les Français.

La vie à Caussade était belle. La vieille cité avait fait craquer de toutes parts les courses de ses fortifs pour aménager ses manufacturiers. Le commerce était plein d'espérances. Il a fallu la stupidité d'une mode nouvelle (1) pour lui enlever le plus clair de ses revenus (2).

Ernest LAFON.

(1) Les modes sont heureusement éphémères et Caussade reverra peut-être un jour la légitime prospérité de ses manufacturiers. De tout cœur, nous le lui souhaitons.
(2) Celle des « va-nu-tête ».

EXCURSIONS DE LA « DIANE DU QUERCY »

(du 3 au 10 septembre)

Avis général. — Il est rappelé à tous ceux qui veulent y participer qu'ils faciliteront la tâche des organisateurs en s'inscrivant au plus tôt pour telle ou telle journée aux adresses indiquées déjà. Ils peuvent aussi s'inscrire en écrivant à M. Calmésane-Course, Hôtel du Lion d'Or, à Rocamadour.

Journée de Martel. — Le premier Président Ramet nous recevant à déjeuner tout spécialement en la salle de Martel, aménagée pour nous, il est indispensable que les participants à cette belle et originale manifestation s'inscrivent au plus tôt pour ce déjeuner, en écrivant à M. Lamyssière, Président du Syndicat d'Initiative, Martel. Chacun en comprendra l'urgence.

Anciens Elèves du Lycée Gambetta. — Le Président de la « Diane du Quercy », qui assistera au déjeuner de Castelnaud, qui est un camarade de lycée, qui est assisté au Comité de collaborateurs qui sont des camarades, leur adresse un très vil appel ainsi qu'à M. Lacombe son confrère, leur distingué Président, pour qu'ils assistent nombreux et s'inscrivent à ces journées où ils seront reçus au sein de l'amitié.

Trajet nautique de l'Oüisse (journée du 4 septembre). — Tous renseignements sont fournis par M. Chaumont, technicien du trajet, Hôtel du Lion d'Or et les inscriptions reçues. Elles sont indispensables en prévision du nombre de bateaux. — Le Président : CALMÉSANE-COURSE.

LE LOT A PARIS

Nous apprenons avec regrets, qu'après une longue maladie, M. Bonnel, de Sautet, est décédé.

En cette douloureuse circonstance l'Union Sportive Quercynoise à Paris adresse à son fils ainsi qu'à toute sa famille ses plus sincères condoléances.

Notariat

M. Causse est nommé notaire à la résidence de Martel, en remplacement de M. Portail.

FAUSSE NOUVELLE

Le bruit a couru qu'un prix Nobel était attribué au « Diable », bienfaiteur de l'humanité souffrante, seul coricidé infamé. Cette information est erronée ; mais ce qui est sûr, c'est que « Le Diable » enlève les cors en six jours pour toujours. Mais, attention !... exigez « Le Diable », 3 fr. 95, toutes pharmacies. A Epernay, Phie Weinmann, et à Cahors, Pharmacie Orliac.

PHILIPPE GAUBERT

Notre compatriote et ami, le célèbre artiste Philippe Gaubert, avait été tout naturellement désigné pour aller représenter l'art musical français à la Quinzaine Musicale internationale qui fut organisée il y a quelques mois en Italie.

Le succès qu'il remporta, aussi bien auprès des dilettanti que du grand public italien, fut considérable et faisait honneur à la France. Sous sa direction l'Orchestre, les artistes et les chanteurs du Grand-Opéra de Paris donnèrent à Florence des représentations qui furent saluées par la critique comme un événement artistique. Aussitôt après, le fameux théâtre de Milan, la Scala, lui demandait de venir y diriger une représentation donnée avec la troupe et l'Orchestre italiens. Là encore, Philippe Gaubert, représentant l'art français, fut acclamé.

Le gouvernement italien a tenu à donner à ces magnifiques succès la consécration officielle et Philippe Gaubert vient d'être nommé commandeur de la Couronne d'Italie.

Ses amis d'ici, c'est-à-dire tous les Cadurciens, l'en félicitent bien cordialement. Nous sommes heureux de nous en faire l'interprète.

Inspection académique

Par arrêté ministériel du 16 août 1935, M. Baron, Proviseur du Lycée de garçons, Inspecteur d'Académie intérimaire à Cahors est délégué dans les fonctions d'Inspecteur d'Académie à Auch.

Par arrêté ministériel du 16 août 1935, M. Cocksop, professeur agrégé au lycée d'Alger, est délégué dans les fonctions d'Inspecteur d'Académie, à Cahors, en remplacement de M. Baron, appelé à une autre résidence.

Enseignement secondaire

M. Sindzinge, Proviseur au Lycée de Laval, est nommé Proviseur du Lycée de Cahors, en remplacement de M. Baron appelé à d'autres fonctions.

M. Guichard, délégué dans les fonctions de Censeur du Lycée de Cahors, est nommé Censeur des études dudit Lycée (effet du 16 septembre 1935).

Mme veuve Mourgues, née Besse, agent au Lycée de Cahors est admise à faire valoir ses droits à la retraite pour ancienneté d'âge, avec effet du 1^{er} octobre 1935.

M. Soulié, Commissaire d'Economie au Lycée de Cahors est nommé Sous-Economiste au même établissement avec effet du 1^{er} octobre 1935.

M. Poty, professeur titulaire licencié au Lycée de Cahors, agrégé de grammaire, est nommé professeur titulaire agrégé audit Lycée.

Mlle Dagoreau, ex-professeur de Collège déléguée au Lycée de jeunes filles de Grenoble, rentre à Sévres en 1934-35 est déléguée, pendant l'année scolaire 1935-36, pour l'enseignement de la philosophie au Lycée de jeunes filles de Cahors en remplacement de Mme Picon, en congé.

M. Camborde, professeur de Collège délégué au Lycée de Cahors, agrégé des lettres est nommé professeur titulaire agrégé de 1^{er} au Lycée de La Rochelle.

Enseignement primaire supérieur

M. Derioz, professeur de lettres à l'Ecole primaire supérieure de garçons de St-Céré est nommé professeur (même ordre) à l'Ecole primaire supérieure de Châtillon-sur-Chalarnonne.

Mme Derioz, professeur de lettres déléguée à l'Ecole primaire supérieure de garçons de St-Céré est nommée professeur (même ordre) à l'Ecole primaire supérieure de Châtillon-sur-Chalarnonne.

Mme Canès, née Marty, professeuse suppléante à l'Ecole primaire supérieure de garçons de St-Céré est nommée professeur (lettres-histoire) au même établissement en remplacement de M. Derioz.

Aux abonnés du Syndicat intercommunal d'Electricité du Nord du Lot

Le Président du Syndicat Intercommunal d'Electricité du Nord du Lot, a l'honneur de faire connaître que les dispositions du décret-loi du 16 juillet 1935 ont apporté des modifications importantes dans les tarifs de vente de l'énergie électrique et les redevances dues par les usagers.

Il est actuellement procédé à la mise au point des répercussions du décret-loi, notamment en vue de l'établissement d'un tarif sans prime fixe, ni minimum de consommation. Une communication détaillée sera ensuite envoyée à MM. les Maires des communes syndiquées.

Le Syndicat s'est préoccupé des erreurs d'application pouvant résulter des instructions que la Société a dû donner rapidement à ses services commerciaux et susceptibles d'entraîner la perception de sommes non exactement dues.

La Société a donné son accord pour faire, dans cette hypothèse, des « avoirs » aux abonnés intéressés.

Le Syndicat suit avec attention l'évolution de la question qui intéresse au premier chef les intérêts dont il a la charge. — Le Président, Docteur CONSTANT.

L'Exposition de Gourdon

A nos invités

— Allo ! Allo ! Gourdon. — Cet appel indique déjà, sans que nous ayons besoin d'insister, notre intention de ne pas vous parler des origines de la Ville et de ce qui en reste.

En effet, si Gallus (qui, d'après notre compatriote préhistorien Roger Bullif « pourrait » être un Gourdonnais), si Odoric et si plus certainement Avemarie, revenaient, ils ne reconnaîtraient plus très probablement la Ville dont ils étaient jadis les seigneurs et maîtres... Pierre Cotel l'a chanté mélancoliquement :

Il ne reste plus rien de l'antique château. Il ne reste plus rien de ses épaisses murailles. Ni du donjon hautain au sommet du coteau...

Mais il reste Gourdon, « le fier Gourdon », comme aime à l'appeler l'écrivain quercynois Eugène Grandié, Gourdon qui n'a pas boudé au progrès, mais qui, au contraire, s'est adapté, grâce à l'activité des diverses municipalités qui se sont succédées et nous savons tous que la dernière n'est pas celle qui a le moins contribué à cette transformation :

Réfection de canivaux ; chalets de nécessité ; goudronnage des grandes artères ; nouvelles avenues ; places agrandies ; toilette des petites rues ; de la propreté partout ; un tour de ville unique, reposant et enchanteur ; la plate-forme de l'ancien château aménagée avec goût et sa table d'orientation renseignant sur le vaste horizon qui s'étend à 50 km. à la ronde, spectacle merveilleux, trop peu connu de l'étranger qui va quelquefois chercher bien loin ce qu'il a tout près de lui... Voilà, à grands traits, le Gourdon moderne qui va vous accueillir...

Accueillis, vous le serez avec une bonhomie qui n'aura rien d'appréhensif. Le Gourdonnais, comme sa ville, s'est mis à la page.

Anciennement, alors que les moyens de communication n'avaient pas multiplié les contacts, c'était, comme on dit vulgairement, « un type », personnel en diable, féru d'indépendance et aimant la blague... Aujourd'hui, tout en restant lui-même, il s'est assoupli, et, si on peut dire, affiné. Il est d'ailleurs essentiellement bon et serviable ; et les étrangers, notamment les fonctionnaires, quittent toujours Gourdon avec regrets et, ils y conservent des relations qui prouvent que les Gourdonnais sont d'un agréable commerce.

Vous le constaterez vous-mêmes au cours de cette manifestation agricole, car Gourdon est de plus, un centre économique renommé. Ses belles foires et l'importance des transactions témoignent que sa situation le désigne à l'attention de tous ceux qui s'intéressent au développement de l'Agriculture qu'on a eu raison d'appeler une des « mamelles de la France ».

L'arrondissement dont Gourdon est le chef-lieu comprend les cantons qui, chacun avec son caractère propre, forment un ensemble riche et varié, où les plus difficiles peuvent trouver leur compte :

Saint-Germain et sa vallée fertile ; Salviac avec son Ourajou et son Céou, où malgré un braconnage odieux, on trouve encore de belles écrivasses ; Payzac, traversé par la route nationale avec les truites de l'Ouyesse ; Labastide et Gramat ont leur cause avec leurs troupeaux et leurs fromages ; Vayrac et Martel ont leurs truffes ; Souillac à sa Dordogne et sa plaine plantureuse ; Gourdon lui-même avec son « candelou » à sa Bourianne qui s'étend jusque dans le Périgord et,

«... dont la terre est si fine Qu'un lien de bœufs pesants, qui vont courbant leur front, y trace son sillon.

Un âne, tête haute, y trace son sillon.

Voilà, n'est-il pas vrai, de quoi fournir au Comice Agricole tous les éléments nécessaires à un succès retentissant.

Ajoutons que la composition du Comité d'organisation donne toute garantie. Il a, en effet, croquons-nous, l'intention de joindre l'agréable à l'utile... C'est plus qu'il n'en faut, pour que le nombre des exposants dépasse celui des précédents comices ; qu'ils rivalisent donc d'ingéniosité pour attirer les visiteurs et... les acheteurs ! car, en toute chose il faut considérer la fin...

Calamités agricoles

M. le Préfet du Lot vient de recevoir une somme de 20.000 francs en faveur des agriculteurs victimes des orages des 12 et 13 août.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 19 au 24 août 1935, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 6 hommes, 4 femmes.

Interlocaux : 6 hommes, 4 femmes.

En extra : néant.

Demandes d'emplois non satisfaites : néant.

Offres d'emplois non satisfaites : 1 homme, 3 femmes.

«Aucun secours de chômage n'a été distribué, cette semaine dans le Lot. Il n'y a pas eu de chômeurs.»

Infraction

Procès-verbal a été dressé, à M. Malliret, cultivateur à Liourdès, pour transport de 3 sacs de farine panifiable.

Pas de vains essais contre les Punaises

Au lieu de gaspiller votre argent, employez tout de suite ce produit scientifique, le *Rozol*, poison chimique qui, seul, est véritablement foudroyant. Un seul badigeonnage détruit toutes les punaises et leurs œufs, sans tacher ni abîmer la lingerie. 6 fr. 95 le flacon. Toutes Pharmacies, Drogueries et Marchands de couleurs, et Phie Orliac à Cahors.

CONCOURS ITINERANT DE TROUPEAUX ET BERGERIES

Voici la liste des récompenses accordées :

1^{re} catégorie. — Troupeau au-dessus de 50 mères :

Très bons Troupeaux. — MM. Lavaysière Lucien, à St-Simon, 300 francs ; Hérel François à Sayssac-Loubressac, 275 fr. ; Despeyroux Alphonse à Durban, 250 fr. ; Vve Delsahut, à Chalvet, Le Bastit, 225 fr.

Bons Troupeaux. — Vacquie Benjamin au Bastit, 200 fr. ; Richard Colon, chez Soulié au Grand Domaine, commune de Durban, 200 fr. ; Despeyroux Auguste, au Bastit, 175 fr. ; Maisonhauette Elie, à Sayssac-Loubressac, 150 fr. ; Foulatrier Henri, La Salvaie, à Couzou, 150 fr. ; Joyeux Léopold, à Reilhac, 125 francs.

Troupeaux Méritants. — Gratiès Elie, à Molières, commune de Gramat, 100 fr. ; Brel Henri, à Rau, près Cahors, 100 fr. ; Lafage, métayer à Seygret, par Gramat, 100 fr. ; Boy René, au Bastit, 100 fr. ; Fourès Alys, à Trégoux, de Crégols, 100 francs ; Toula Albert, domaine de Salènes à Larnagol, 100 fr. ; Andral Louis, aux Vitareilles, Payrac, 75 fr. ; Despeyroux Laurent, à Mas-Larnagol, Espédailiac, 50 francs ; Vve Sabatié, à Espédailiac, 50 fr. ; Toulza Gustave, à Savin-d-Bédour, 50 fr.

Troupeaux au dessous de 50 mères :

Très bons troupeaux. — Thomas Léopold, à Larroque-Loubressac, 250 fr. ; Poujade Alain, à Larroque-Loubressac, 175 fr. ; Dellac Henri, à Alboynes-Saint-Simon, 175 fr.

Bons Troupeaux. — Thomas Léon à Lapoujade-de-Loubressac, 150 fr. ; Laplace Paul, à Loustalou, par Gramat, 150 fr. ; Turenne Antonin, à St-Simon, 150 fr. ; Cance Léon, à Espédailiac, 100 francs.

Troupeaux méritants. — Archimbal Sylvain, à Calès, 75 fr. ; Bonnac Gervais, à Concots, 75 fr. ; Berthès Henri, à Concots, 50 fr. ; Labrunie Léon, à Cuzance par Martel, 50 fr. ; Brel Elie, à Baches de Lascabanes, 50 fr.

Croisements, primes. — Miramon, à Durban, à la Salle, 100 fr. ; Simon Elie à Ricarel, par Gramat, 75 fr. ; Mury Emile, à Loubressac, 50 fr. ; Lasserre Paul, à Roques-de-Gramat, 50 fr.

En outre une Plaque et un diplôme ont été attribués à chacun des lauréats ci-dessus par l'Union Ovine de France.

Vous voulez rester jeunes et devenir centenaires ?

Lisez la jolie plaquette qui vient de paraître :

Le Code de la Santé par l'Hygiène

En vente : Librairie GIRMA RICHARD, successeur à Cahors, 5 fr. franco

Contravention

Mme Despeyroux, débitante à Lacapelle-Marival, avait à son service une jeune fille âgée de moins de 18 ans. Procès-verbal a été dressé à Mme Despeyroux pour avoir occupé chez elle une jeune fille mineure.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 24 au 31 août 1935

Naissance

Carrié Pierre, rue Mascoutou, 44.

Publications de Mariages

Combes Joseph, employé de voirie à Cahors, et Teil Virginie à Cremps.

Bigre Marcel, épicier à Cahors, et Juillard Jeanne, couturière, à La Bourboule.

Mariages

Delcros Marius, soldat au 16^e R.T.S., et Serres Gladine, s. p. à Cahors.

Gélébart Jean, sergent au 16^e R.T.S., et Bourdier M.-Louise, s. p., à Cahors.

Doussé Louis, caporal-clairon, au 16^e R.T.S., et Bédour M.-Louise, s. p., à Cahors.

Décès

Justy Vincent-Théophile, 72 ans, menuisier, rue Brives, 15.

Mathaly Françoise, épouse Bastide, 57 ans, au Peyrat.

Guibal Marie, Vve Jeanjean, 85 ans, rue St-Géry, 1.

Pertut Jacqueline, épouse Juin, 24 ans, rue Mascoutou, 12.

Vignals Pierre, épicier, 62 ans, rue des Jacobins, 1.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service pharmaceutique sera assuré le dimanche 1^{er} septembre par la

Pharmacie Paul GARNAL 97, Boulevard Gambetta, à Cahors

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Section Rugby

Dimanche, à 15 heures, entraînement de tous les joueurs de rugby. L'entraînement aura lieu au Stade Lucien-Desprats et sera dirigé par notre camarade Crassac.

Tous les joueurs disponibles sont priés d'être présents ; cet entraînement servirait à envisager la formation de l'Equipe I, en vue de l'ouverture de la saison qui aura lieu le 22 septembre 1935.

Le Comité.

SAMEDI 31 AOUT

DIMANCHE 1^{er} SEPTEMBRE à 21 heures

DIMANCHE (matinée à 15 heures)

DEUX GRANDS FILMS

Danielle DARRIEUX, Pierre MINGAUD

DANS

Mauvaise graine

Mlle Madeleine LARSAY, René FLEUR

DANS

J'ai peur de moi

CAHORS

Le grand jour !

1^{er} septembre ! Tout est prêt : oui ! Rien ne manque. Le costume a été nettoyé, repassé et le fournement bien astiqué. Les gibernes sont garnies. En route !

Eh ! c'est que le 1^{er} septembre est une date qui est attendue. C'est l'ouverture de la chasse dans le Lot, et on peut se douter que durant ces deux dernières semaines, les nemrods cadurciens ne sont pas restés inactifs. Tous leurs moments de loisir étaient bien employés. Ah ! il y a tellement à faire pour être prêt, pour avoir tout propre, pour que rien ne cloche.

Qu'il pleuve, qu'il fasse soleil, ça n'a pas d'importance. Dimanche, bien avant le réveil, les Cadurciens, sous leurs fenêtres, entendent des appels, des bruits de souliers ferrés, et des aboiements de chiens.

« Lus cossairés », aux premières lueurs du jour, quittent la ville pour aller arpenter les côtesaux, refuge du gibier.

Sans doute, on lit bien dans les journaux des avis qui, en principe ne devraient pas provoquer le sourire des chasseurs ! Bah ! le chasseur quercynois répond : « Oui, on interdit la chasse, voire le passage, dans telle ou telle partie de la commune. Mais, ça n'a pas d'importance ; dans ces endroits interdits, il n'y a pas de gibier... »

Et puis, ajoutent les vieux chasseurs, dans la région, pour se dispenser de parcourir, inutilement, des grèzes !

Souhaitons qu'ils aient raison et que le soir, en rentrant en ville, ils rapportent une gibecière bien bourrée.

Demain, 1^{er} septembre, c'est le grand jour pour les disciples de saint Hubert. Il n'en manquera pas deux au rendez-vous. Bonne chance à tous !

L. B.

Maison Salgues-Bellencontre

4, rue du Maréchal-Foch, CAHORS

VENTE RECLAME

Baisse de prix sur le café

St-Hubert-Club Quercynois

Les membres de St-Hubert sont informés que deux lachés de lapins ont été faits du Pech Marabelle au Faillial en passant par la combe du paysan. Une réserve a été faite sur le Mont-St-Cyr et ses à-côtés. Des plaques indiquent les limites de la réserve. Défense d'y chasser sous peine de procès-verbal.

Que les chasseurs prudents n'oublient pas de s'assurer à M. Lagnie, 37, rue Lastié.

Tombé dans le puits

Mardi soir, M. Laurent Amalric, 78 ans, demeurant au Mas de Beuzac (commune de Cremps), alla chercher de l'eau au puits qui se trouve dans sa propriété.

Il accrocha le seuil à la chaîne, mais, probablement, il se pencha trop sur la margelle, perdit l'équilibre et tomba.

Le soir, en rentrant de la foire de Lalbenque, son gendre et sa fille, M. et Mme Conquet, ne le trouvant pas dans la maison dont les portes étaient ouvertes se mirent à sa recherche.

Aprèvent le seuil accroché à la chaîne, ils regardèrent... Hélas ! Amalric était bien dans l'eau.

Il fut retiré aussitôt. Mais tous les soins furent inutiles. M. le docteur Daynard, appelé, ne put que constater le décès.

Noyé

Mercredi soir, M. Louis Delmas, 68 ans, demeurant à Crégols, s'était rendu sur la berge du Lot pour examiner ses engins de pêche qu'il avait dans son bateau.

Tout à coup, pris de faiblesse, il tomba dans l'eau. Son corps n'a été repêché que jeudi soir.

Louis Delmas était bien connu dans la région et à Cahors. Il était le frère du maire de St-Cirq-Lapopie, et l'oncle de M. Delmas, ancien député, auxquels nous adressons nos vives condoléances.

La cambriole

M. Belon, propriétaire à Cabanié (commune d'Arcambal), possède une ferme dans la commune d'Aujols. Ces jours derniers, il s'y rendit, mais eut le regret de constater que des cambrioleurs avaient pénétré par le toit, visité les pièces de l'immeuble et emporté de nombreux objets.

Plainte a été portée. Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

Un escroc

La police de Montauban a procédé à l'arrestation du nommé Ferdinand Ferrand, 36 ans, pour escroqueries. Ferr

ZOTOS

L'Ondulation Indéfrisable

Sans appareil, sans électricité, s'impose
Son succès s'affirme définitivement,
malgré les dénégations intéressées de
certains coiffeurs ne sachant pas l'exé-
cution.

Zotos a ramené à la permanence tou-
tes les personnes que l'appareil fait
qualité, que l'électricité inquiétait.

Maison POPOVITCH

Spécialiste réputé d'Indéfrisable
tous systèmes

Prix raisonnables

4, rue Maréchal-Foch, CAHORS. Tél. 170

Cévenières

Chasse interdite. — Dans leur der-
nière réunion, les propriétaires et chas-
seurs de la commune de Cévenières ont
décidé de confirmer les statuts de la so-
ciété: « La Diane Saint-Louis », déjà
élaborés l'année dernière.

Nous en extrayons les articles sui-
vants:

Article 1. — Interdiction de la chasse
aux étrangers, c'est-à-dire aux chas-
seurs qui n'ont pas pris le permis dans
la commune de Cévenières ou dans les
communes limitrophes.

Article 2. — Le furetage est rigoureu-
sement interdit en tous temps.

Des panneaux envoyés par la Fédéra-
tion départementale ont été apposés sur
les limites de la réserve qui se trouve
au lieu dit: « Cévenne de Cornus ».

De nombreux écriteaux ont été égale-
ment placés en différents points de la
commune pour avertir les étrangers de
l'interdiction de la chasse sur notre ter-
ritoire.

Des gardes assermentés sont chargés
de faire respecter les différents articles
des statuts.

Lalbenque

Nécrologie. — Nous apprenons avec
regret la mort de M. Bouygues, ancien
gendarme, époux de Mme Bouygues, re-
ceveuse des postes, à Lalbenque.

Nous adressons à Mme Bouygues, à la
famille nos sincères condoléances.

Fontanes

Foire. — La foire de Fontanes (Lal-
benque) se tiendra mardi 3 septembre.
Nous croyons savoir qu'à l'avenir, la
municipalité décidera la tenue des foires
le lundi de la fête votive qui a lieu
le 1^{er} dimanche de septembre.

Concots

La Chasse. — C'est aujourd'hui, 1^{er}
septembre, la journée terrible: assasinats
en masse et par série, ça va être
vraiment tragique.

Dès l'aube, nos « cassaires », qui
cassent, brisent, tue, etc., comme on dit
ici, après avoir ingurgité un verre de café
noir, mis le petit déjeuner dans la mu-
sette, le fusil en bandouillère, la ceinture
garnie de cartouches, partiront à travers
champs, bois et vignes, sous le soleil
ardent, faire une guerre sans merci à leurs
malheureuses victimes aussi innocentes
que désarmées. Après une trêve de huit
mois, la lutte sanginaire va reprendre
pour les quatre mois restant de l'année.

Mais chasseurs, méfiez-vous! Lieux
vires et lapins sont toujours sur leurs
gardes, ils ont l'ouïe fine et dorment les
yeux ouverts. Les perdreaux, plus
confiants, verront bientôt de quoi il
s'agit, le leçon du premier jour les mettra
aussi en garde. Les uns et les autres
iront se blottir dans nos bois, au-
jourd'hui fourrés comme de vraies fo-
rés-vierges, dont vous ni vos chiens ne
pourront les faire sortir, car les ronces
et autres arbustes épineux feront office
de fil de fer barbelé.

Enfin si cette première journée de
massacre mérite des commentaires, je
me hâterai de les fournir, mais je me
garderai de signaler ceux de nos im-
pétueux nemruds qui rentreront bre-
doutés de médiocrerie, loin de moi pen-
sant de médiocrerie de l'adresse de ceux-ci,
car s'ils font de leur faux, en effet, de
puis déjà longtemps, on constate que
les pauvres vaincus, on constate que
sans défense se font de plus en plus
rares; ils finiront même par disparaître
tout à fait, ayant tout contre eux: la
sauvagine d'abord, puis ceux qui se di-
sent humains.

Prayssac

Acte de probité. — M. Jacques Grelet,
commis des P.T.T. à Fez (Maroc), en va-
cances chez sa grand-mère à Prayssac,
trouva un sac à main contenant divers
objets et une somme d'argent assez im-
portante.

Il fit aussitôt la déclaration de sa trou-
vaille à la mairie. Le sac à main appar-
tenait à l'instigatrice de Fargues qui fut
très heureuse de rentrer en sa possession
et qui remercia vivement M. Jacques
Grelet auquel nous adressons des félici-
tations.

Foire. — Foire aux bœufs: bœufs
d'attelage, les plus gros, 4.000 fr.; les
moyens, de 3.000 à 3.500 fr.; vaches
d'attelage, de 2.800 à 3.000 fr.; génisses,
de 1.500 à 2.000 fr.; taureaux, de 1.200
à 1.800 fr., le tout la paire.

1^{re} la boucherie, les bœufs gras, de
120 à 150 fr.; les vaches grasses, de 90
à 115 fr.; le tout les 50 kilos, poids vidés;
les veaux, de 3 fr. à 3 fr. 50 le kilo,
poids vif.

Foire aux moutons. — Moutons d'é-
levage, de 40 à 100 fr. selon espèces; bre-
bis, de 120 à 160 fr. l'une; pour la bou-
cherie, moutons gras, 3 fr.; agneaux de
lait, 4 fr. 50; chevreaux, 3 fr. 50, le tout
le kilo.

Foire aux porcs. — Les porcelets
sont en baisse, de 90 à 140 fr., selon
gros et qualité. Cours des porcs de
charcuterie à l'étable: 3 fr. le kilo.

Volaille. — Poulets, de 4 fr. 50 à 5 fr.;
poules, 3 fr. 50 à 4 fr.; dindons et can-
nards, 3 fr. 50 à 4 fr.; lapins, 1 fr. 75 à
2 fr., le tout le demi-kilo; pintades, de
25 à 30 fr.; les pigeons, de 8 à 10 fr., la
paire; œufs, 3 fr. la douzaine.

Marché aux oisons. — Bien garni. Pe-
tites oies d'élevage avancées, de 40 à
50 fr.; oisons, de 20 à 30 fr., le tout la
paire.

Arrondissement de Figeac

Accident. — En tournant de côté une
pièce de bois M. Ribes, ouvrier scieur
chez M. Lagane, industriel à Figeac, a
été blessé à la main gauche, 8 jours de
repos.

Obsèques. — Ces jours derniers ont
été célébrées les obsèques de Mme veuve
Couffignal, belle-mère de M. Estival,
minotier à Figeac. Une nombreuse as-
sistance a témoigné de vives sympathies
à la famille à laquelle nous adressons
nos bien sincères condoléances.

Cajarc

Calamités agricoles. — Une deuxi-
ème subvention de 25.170 francs a été ré-
partie entre les agriculteurs de la com-
mune de Cajarc, qui n'avaient pas été
compris dans la distribution des indem-
nités de 1933.

Foire. — Foire: Bœufs de travail,
3.000 à 3.800 fr.; moyens, 2.500 à
2.800 fr.; bouvillons, 1.200 à 1.500 fr.;
vaches de travail, 2.000 à 2.500 fr., le
tout la paire. Moutons et brebis d'élevage,
120 à 140 fr. pièce; porcelets, 40 à
50 fr. pièce, selon grosseur. Veaux, 3,50
à 4 fr. le kilo.

Place du marché; œufs, 3 fr. la dou-
zaine; poulets, 4 fr. et 4 fr. 50; poules,
4 fr.; dindons, 4 fr.; lapins, 2 fr. à
2 fr. 25, le tout le demi-kilo; oisons,
15 à 25 fr.; canetons, 8 à 10 fr.; pi-
geons, 8 à 9 fr.; gros pigeons, 10 à
12 fr., le tout la paire et selon grosseur.

Halle aux grains: Blé, pas de prix;
avoine, 20 à 25 fr.; fèves, 45 fr. environ;
maïs, 55 fr. environ, le tout l'hectolitre.

Prochaine foire le 10 septembre.

Souseyrcac

Don. — Mme Cayre, hôtelière à Sous-
seyrcac, ayant gagné 10.000 francs à la
Loterie Nationale, a fait don d'une somme
de 200 francs au bureau de bien-
faisance de Souseyrcac.

Remerciements et félicitations à Mme
Cayre.

Saint-Céré

Courses cyclistes. — Dimanche, 1^{er}
septembre, le Vélo-Club St-Céréen or-
ganisera des courses cyclistes sur la
piste du terrain des sports. Les ama-
teurs ne manquent pas de venir nom-
breux pour encourager les jeunes cy-
clistes.

UN ESTOMAC QUI FONCTIONNE AU RALENTI

C'est un estomac qui met 5, 6 heures ou plus
à digérer. Il en résulte un excès d'acidité,
des maux de tête, des gaz, des brûlures d'es-
tomac, souvent de la somnolence. Bégnis et
espacés au début, ces maux peuvent devenir
chroniques. Arrêtez-les en 3 minutes avec une
petite dose de poudre ou deux ou trois
comprimés de Magnésie Bismurée pris dans
un peu d'eau. Les maux et la douleur
cessent comme par enchantement. La Magnésie
Bismurée est en vente dans toutes les phar-
macies, au prix de 40 frs., ou en grand for-
mat économique 14 frs. 85

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

L'Exposition. — Lire à la « Chroni-
que du Lot ».

La fête de la « Butte Saint-Pierre ».

— Bien que la jeunesse de Gourdon et
des environs n'ait garde d'oublier la
date, nous tenons, à préciser que diman-
che prochain la place Saint-Pierre sera
le théâtre d'une sélection d'attractions
indélicates qui fait honneur à l'imagina-
tion des organisateurs de la fête.

L'Orchestre du bal, principalement, a
fait l'objet d'un choix tout particulier
dont danseuses et danseurs seront agré-
ablement surpris.

C'est dire que le succès de la fête est,
d'ores et déjà assuré et qu'on s'y amu-
sera ferme. Espérons que le soleil pré-
tera son aimable concours, et ce sera
complet pour la plus grande satisfaction
de tous.

Les Boules à Gourdon. — Dimanche
1^{er} septembre, à l'occasion de la fête de
la Butte Saint-Pierre et sous les auspices
du Comité, un concours de boules
inter-sociétés aura lieu. L'entraîn sera
augmenté par la distribution de plu-
sieurs prix en espèces.

Le tirage au sort se fera au café du Mi-
di, à 13 h. 30. L'engagement est fixé à
2 fr. par joueur. Les parties se dispute-
ront sur les terrains des deux sociétés.
Les joueurs sont priés de se faire ins-
crire, jusqu'à dimanche midi, dernier
délai, au siège de leur société respecti-
ve.

Union sportive. — Le calendrier de
l'U.S.G. est complètement terminé. Les
sportifs gourdonnais verront évoluer
sur le terrain du Parc des sports les
équipes du Bugue, de l'U.S. Vézérienne,
du Buisson, de Sarlat, de Port-Sainte-
Marie, de Souillac, etc., et peut-être aus-
si de deux grands clubs des Pyrénées et
de la Côte d'Argent.

A leur dernière réunion, les membres
du bureau de l'U.S.G. ont retenu la date
du 10 novembre pour le grand bal an-
nuel qu'ils offrent à leurs membres ho-
noraires.

Les jeunes gens qui désirent prati-
quer le rugby et qui ne se sont pas en-
core fait inscrire sont priés de s'adres-
ser, le plus tôt possible, au secrétaire de
l'U.S.G.

Le temps. — Depuis quelques jours,
nous n'avons, dans notre région, que
pluies, bourrasques, etc., qui ont for-
tément refroidi la température. Les cul-
tivateurs sont très ennuyés, après avoir
été très contents. Ils désiraient qu'il
refasse chaud, pour leur permettre de
continuer le dépiquage, les ensemencements
des raves et autres.

Nous espérons que leurs vœux se réa-
lisent. Beaucoup de travaux restent à
faire aux champs et aux jardins.

Harcicots phénomènes. — Il nous a été
donné d'admirer dans le jardin de M.
Elie Lacam, propriétaire au Foireil, des
cosses de haricots mange-tout, d'une
longueur vraiment extraordinaire, ainsi
l'un d'eux mesurait 0 m. 87.

C'est pas une galéjade, mais un
fait bien exact.

Martel

Foire. — La foire du 26 août n'a pas
été, cette année, favorisée par le beau
temps. Il n'a cessé de pleuvoir de 6 he-
ures à 19 heures, temps abominable qui
a paralysé toutes transactions sur nos
marchés et foirails.

Quelques cours ont été pratiqués, sa-
voir:

Bœufs de travail, au nombre de 70
paires, de 2.500 à 4.000 fr.; brebis, au
nombre de 80, valant de 2,50 à 3,50 le
kilo, suivant qualité; agneaux, nombre
égal, valant de 5 fr. à 5,50 le kilo; mou-
tons, au nombre de 60, valant de 2,50 à

3,50, le kilo, suivant qualité. Et enfin
les porcelets, au nombre de 70 environ,
valant de 80 à 100 fr. pièce.

Martel

Syndicat d'initiative. — Les journées
du Quercy. — Il y a quelque temps,
nous avions annoncé que la Diane du
Quercy, dont le siège social est à Paris,
organisait une série d'excursions dans
notre merveilleuse région. Ces excu-
rsions vont avoir lieu incessamment et
commenceront le 3 septembre prochain.

Première journée, mardi 3 septembre:
Padirac, Rocamadour.

Deuxième journée, trajet nautique sur
l'Ouyse, le 4 septembre.

Troisième journée: Lacave, Souillac,
le 5 septembre.

Quatrième journée: Martel, Uxello-du-
nou, château de Castelnaud-Bretenoux, le
6 septembre.

Cinquième journée: Saint-Céré, le 7
septembre.

D'autres journées auront lieu pour
Figeac-St-Cir-Lapopie, Cahors, Gour-
don. Ces excursions ne seront pas de
banales promenades, mais des randon-
nées des plus instructives. Dans chaque
endroit visité, une haute personnalité,
la plus qualifiée d'ailleurs pour rensei-
gner les touristes, a accepté de leur pré-
senter les sites et les monuments qu'ils
auront à voir.

Dégagnac

Une réponse à M. le Maire. — Nous
recevons la lettre suivante que nous pu-
blions après en avoir supprimé d'abord
une appréciation qui pourrait faire dé-
générer la discussion en querelle per-
sonnelle, ensuite un paragraphe final qui
mettait en cause des tiers étrangers au
débat. — Ceci dit, M. Bazillou, ayant
pu exercer librement son droit de ré-
ponse, nous déclarons, en ce qui nous
concerne, l'incident clos. — N.D.L.R.

« J'avais dit précédemment, que j'at-
tendais avec sérénité votre article au
sujet de dépenses exagérées; je l'ai cet
article, mais je m'attendais à mieux; à la
place de documents sensationnels dé-
montrant ma mauvaise gestion, un gas-
pillage coupable et répréhensible, j'ai
tout juste une copie du registre des
mandats.

« Vous citez certaines dépenses, mais
sur quoi vous basez-vous pour les trou-
ver exagérées? »

« Je pense que c'est plutôt la tête du
bénéficiaire du mandat qui ne vous plaît
pas, que le travail lui-même qui vous
paraît trop cher. »

« Et puisque vous prenez tant de
soin de la caisse municipale — pen-
dant tout le temps que j'en ai eu la gar-
de — pourquoi ne nommeriez-vous pas
des experts qualifiés, pour vérifier les
travaux, les estimer à leur juste valeur,
et faire rendre gorge à ceux qui ont été
trop payés? »

« Mais reprenons une à une les dépen-
ses que vous citez: »

« Entretien de la place publique,
437 fr. 50. »

« Dans ce chiffre, s'il est exact,
doit figurer le nettoyage de la place
publique de Dégagnac, le nettoyage de
la place publique de Lantès, autrement
dit, une subvention pour la fête de Lan-
tès, et pas certaines dépenses de la foire
primée. »

« Réfection du mur du cimetière,
1114 fr. »

« Pour ce travail vous devez avoir
une facture; dans le cas où vous l'au-
riez égarée, l'ouvrier qui a fait le travail
peut vous en fournir un double. Ce tra-
vail n'a pas été fait au mètre cube, mais
bien à la journée et son montant repré-
sente avec la maçonnerie, l'extraction
et le transport de la pierre. »

« Apport de gravier au cimetière,
400 fr. »

« Ce prix est forfaitaire et nettement
avantagé; je voudrais bien que vous
mesuriez le cube de gravier qu'il y a
dans les quatre allées du cimetière et
que vous nous disiez à combien revient
le mètre cube; transport et épandage. »

« Place des Chayroux, 2680 fr. »

« Voilà le gros morceau! Les terrains
ont été cédés gratuitement; le devis
des travaux a été dressé par un homme
de l'art, et les prix appliqués bien infé-
rieurs à ceux qui étaient prévus. »

« Le montant des travaux prévus
s'élevait à 2.400 fr. »

« Avec 280 fr. de plus, il a été exé-
cuté en plus; l'enlèvement de 10 mètres
cubes de déblais, 8 mètres cubes de
maçonnerie la fourniture et le transport
de 10 mètres cubes de sable et de 22
sacs de ciment. »

« Seulement les travaux ont été faits
en régie par les intéressés, ne donnant
ainsi aucun bénéfice aux entrepreneurs
amis du Maire; Chayroux c'est le villa-
ge de l'ancien Maire, M. Delmas n'y
compte pas beaucoup d'électeurs et cela
explique bien des choses. »

« Réfection du Chemin vicinal n° 2,
11.900 fr. »

« Vous avez dit dans votre précédent
article que vous ne disposez pas des
fonds du service vicinal, vous dites
maintenant que j'ai dépensé 11.900 fr.
pour un chemin vicinal! »

« Les lois ont-elles changé? Vous
moquez-vous des gens, ou avez-vous la
berlue? »

« Je vous répète ce que je vous ai
déjà dit: »

« S'il a été payé pour 11.900 fr. de tra-
vaux, ces travaux ont été exécutés sous
la surveillance de l'ingénieur du Serv-
ice Vicinal, et payés d'après l'état des
travaux et les mémoires qu'il a établis. »

« Chemin du Mastelut à Maillet,
150 fr. »

« Cela représente divers transport
d'ingénieurs pour des études de che-
mins. Il y a d'autres mandats établis
pour le même motif; pourquoi n'en
parlez-vous pas? »

« Tables commandées à Rouffillac,
1.760 fr. »

« Le fournisseur de ces tables en a
fourni à d'autres écoles et nous a fait
payer un prix unique; je vous autorise
à prendre des renseignements. »

« Et, maintenant, Monsieur le Maire,
soulé dans tous les comptes communaux.
« Tous vos arguments et vos chiffres
ne prouvent rien du tout, sinon un petit
esprit. »

« Ils consisteraient à faire croire aux
électeurs que la caisse municipale est
vide, pour ne pas avoir la responsabilité
de l'avoir vidée durant votre man-
dat. »

« Vous ne pouvez pas dire, que du-
rant mon administration nous n'avons
rien fait, parce qu'on ne démolit pas
d'un coup de plume, des chemins, des
lavoirs, des bâtiments communaux, mais

d'un coup de plume, il vous a paru plus
facile de faire croire aux contribuables,
pour la plupart profanes sur les ques-
tions budgétaires, que vous n'avez plus
le sou pour continuer la longue série de
travaux que nous avions commencés. »

« Vous vous êtes trompé, car si vous
vous êtes permis de raconter les choses
à votre façon, il y en a d'autres qui se
permettent de rétablir la vérité, même
au risque de vous déplaire. »

« Des dépenses exagérées, il peut y en
avoir, une fois où l'autre dans toute ad-
ministration, mais dans la votre admi-
nistration, il y a du gaspillage. »

« BAZILLOU. »

Carnet rose. — Nous apprenons avec
plaisir la naissance d'un gros garçon
chez les époux Brousson de Jean-L'Abit,
qui a été prénommé Roger.

Également la naissance, chez les époux
Jauvin, de Poudens, d'une superbe fil-
lette, prénommée Suzanne-Geneviève.

Nous souhaitons bonne santé aux deux
bébés et aux heureux parents, et
tous nos compliments aux heureux pa-
pas.

Atout des nomades. — Nous croyons
savoir qu'il est dans les intentions de
M. le Maire, de prendre un arrêté régle-
mentant le séjour des nomades sur le
territoire de la commune.

Meyronne

Mortel accident d'auto. — Lundi der-
nier, Mme et M. Gavet employé des P.T.
T. à Paris venant passer leur congé
dans leurs familles à Meyronne, quand,
après avoir dépassé Orléans, par suite
d'un dérapage l'auto culbuta. Des té-
moins de l'accident se portèrent aussitôt
à leur secours, mais malheureusement
Mme Gavet qui avait eu la colonne
vertébrale brisée ne put prononcer un
mot et décéda une demi-heure après.

Son époux qui avait reçu un choc vio-
lent à l'estomac après avoir reçu les
soins empressés des voisins et d'un doc-
teur reprit ses sens. La victime qui n'est
âgée que de 37 ans fut déposée à la ma-
rie de Nouan-le-Fuzelier, en attendant
les formalités du transport du corps. Ce
dernier arriva dans sa famille mercredi
où l'inhumation eut lieu au milieu
d'une grande affluence de parents et
d'amis des communes environnantes, où
les familles Blanc et Gavet étaient avan-
tagement connues. A son époux in-
confortable, dont la douleur faisait peine
à voir, à ses enfants, à ses frères et
à sa mère si cruellement éprouvés nous
adressons l'expression de notre profon-
de sympathie et les prions de recevoir
nos respectueuses condoléances.

CHEZ NOS VOISINS

EN TARN-ET-GARONNE

Tué par une auto. — Un minotier
de Caussade descendant la côte de
St-Vincent, avec un chargement de
blé, a heurté avec son camion un mo-
tocyliste, M. Range, âgé de 37 ans.
Ce dernier a été tué sur le coup d'une
fracture du crâne.

Un chasseur malin!

Un chasseur malin a donné l'idée à la
Marie-Rose « d'interdire sa vente pen-
dant un mois par an pour permettre à la
race des Poux de se développer à nou-
veau ». En effet, depuis le succès de la
Marie-Rose, les Poux sont en voie de
disparition, ce qui est un bienfait, car
les Poux sont sales et dangereux. La
vraie Marie-Rose, propre des enfants
à l'école, coûte 3 fr. 80 chez votre phar-
macien.

Une VOITURE d'OCCASION

s'achète à la SUCCURSALE

CITROËN

9, Quai Eugène-Cavaignac

CAHORS

Tél. N° 162 - Cahors

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 10.

La coupe Hélène Boucher

En présence du ministre de l'Air, 7
concurrents de Coupe Hélène Boucher
sur un parcours Paris-Cannes, ont dé-
collé ce matin à 8 h. 40.

Encore un Affaire de fraudes

Une nouvelle affaire de fraude aurait
été découverte. Il s'agirait, cette fois,
de mitrailleurs. On se demande, en ef-
fet, qu'est devenu un wagon rempli de
mitrailleurs qui venait d'Haberleb.
Malgré le secret que l'on garde, on dit
que depuis 6 mois, une enquête des
plus sérieuses est menée et qu'une incul-
pation importante aurait lieu ces jours-
ci.

L'Australie et le conflit italo-éthiopien

M. Bruce, délégué australien à Genève
a déclaré qu'au cas où la guerre éclate-
rait en Ethiopie, l'Australie n'aurait
rien à dire sur une question
qui, en fait, ne se pose pas encore. Par
contre, on confirme officiellement que
M. Bruce donnera son entier appui à la
politique de paix de l'Angleterre.

Tentative d'enlèvement d'une star

Une tentative d'enlèvement aurait été
projetée contre la star Norma Talma-
ge. L'enlèvement échoua car l'artiste
appela au secours. Les individus se sont
enfuis.

Hostellerie du Moulin de Boucayrac

La bonne cuisine du Quercy
Mets du pays

Traites et écrivisses

M. MARTEL, Téléphone N° 2

à SAINT-MARTIN-DE-VERS

BRULERIE MODERNE

33, Rue Nationale CAHORS

CAFÉS ANDRÉ

Supérieurs aux meilleurs

CAUSE DÉPART, A VENDRE

Meubles divers

MONNAIES OR ET ARGENT

Le public est informé que le paiement des anciennes monnaies d'Or et Argent sera effectué au plus haut cours, (F.A.D.).

OR pièce de 20 fr. jusque 125 fr. Argent le k. 200 fr.

Bureaux ouverts de 9 h. à 3 h. dans les villes ci-dessous désignées.
 Lundi 2 Septembre, PAYRAC, Hôtel Rossignol.
 Lundi 2 Septembre, SALVIAC, Hôtel de l'Univers.
 Mardi 3 Septembre, LIVERNON, Hôtel des Voyageurs.
 Mardi 3 Septembre, CAJARC, Hôtel Cazeau.
 Mercredi 4 Septembre, CAPDENAC-GARE, Grand-Hôtel.
 Jeudi 4 Septembre, SOUILLAC, Hôtel des Ambassadeurs.
 Jeudi 5 Septembre, LAPELLE-MARIVALL, Hôtel Vanel.
 Vendredi 6 Septembre, MARTEL, Hôtel de la Gare.
 Vendredi 6 Septembre, ST-CERE, Hôtel de Paris.
 Samedi 7 Septembre, FIGEAC, Hôtel Terminus.
 Samedi 7 Septembre, MONTECUQ, Hôtel de France.

Maladies de la Femme

LA MÉTRITE
 Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Lées noires, doit craindre la Métrite.

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

Le remède est infailible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.
 La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY agit sur la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.
 La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers, pour prévenir et guérir : Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie ; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Étourdissements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÈNE DES DAMES.
 La Boîte 6 fr. 75

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.
 Prix : Le flacon { Liquide } 10 fr. 60
 { Pilules }

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et en rouge la signature.

Aucun autre produit ne peut le remplacer.

TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements
 tissus, chapeaux, etc...
 Nettoyage et remise à neuf des vêtements de cuir.
 Teintures de fourrures,
 Nettoyage d'ameublements, etc...
 ENVOI TOUT LES SAMEDIS
 Travail soigné
 Dépôt pour Cahors :
 Madame Louis BONNET
 3, rue des Capucins

La VINICOLE ECONOMIQUE, 50, Bd Magenta, Paris, dem. urg. 5 mén. p. t. Dép. Vins, Paris. banl. Sit. 1.500 à 3.000 fixe. gar. p. cont. Gar. 4.000 min.

BOULANGERIE - Personne connue de la boulangerie est recherchée comme dépositaire par fabrication levure très réputée, pr assurer livraisons VILLENEUVE sur LOT et environs. Ecrire COURTU, n°8244, rue Vivienne, 17, PARIS.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée
 Remplace l'Huile de foie de Merse
PRIX DU FLACON :
 15 francs
 Un seul médicament de Flacon
GRANDEUR UNIQUE
 ENVENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Feuilleton du « Journal du Lot » 11

ZOMPETTE A LA COUR

Par DYVONNE

PREMIERE PARTIE

VERS LE CAPITOLE

En écoutant Horace la duchesse baissait sa tête blonde d'un air désolé. Cette charmante femme se sentait incapable de jouer ce rôle, de prendre de l'influence sur une Zompette...
 — Je ne saurais pas la persuader, dit-elle.
 — Eh bien, moi, je saurais ! dit Clotilde avec sa décision habituelle. Je me fais fort de convaincre cette Zompette qu'elle doit repousser M. de Saint-Selves. Je sais les mots humiliants : « aventuriers » et autres, qui pourront la pointer au vif de l'âme. Je puis même, en termes réticents, feindre de la menacer de la police. Les pauvres en ont une épouvante affreuse !
 — Oh ! oh ! parfait ! dit Horace en battant des mains, sûr du succès de Clo car elle venait presque de mimer la scène et si jaune, si noire, si anguleuse, elle avait l'air sinistre d'un inquisiteur. Savamment cuisiné par cette fille dure et habile, Zompette yaguement effrayée se retirerait, fui-

MOUCHES

moustiques, fourmis, mites, cafards, etc., radicalement détruits par « PURI-SECT ». 1/2 litre, 11 fr. seulement. Vendu exclusivement par les Pharmaciens.

ETUDE
 DE
 Maître Lucien DAVEZAC
 NOTAIRE A PUY-L'EVÊQUE (Lot)

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Maître DAVEZAC, notaire à Puy-l'Evêque, le vingt-neuf juillet mil neuf cent trente-cinq, enregistré à Puy-l'Evêque, le trois août mil neuf cent trente-cinq, folio 54 ; case 330,
 Monsieur LASMARIES Jean, coiffeur, et Mme Marie-Berthe VIDAL, son épouse, domiciliés à Puy-l'Evêque (Lot)
 Ont vendu à Monsieur MARTIN Edmond Georges, coiffeur, domicilié à Paris, 61, rue de Dantzig,
 Un fonds de commerce de coiffeur-parfumeur, exploité à Puy-l'Evêque, dans la Grand' Rue.
 La prise de possession a été fixée au vingt-neuf juillet mil neuf cent trente-cinq.
 Cette vente a été publiée au « Bulletin Officiel » des ventes et cessions de fonds de commerce le 28 août 1935.
 Les oppositions devront être faites à peine de forclusion dans les dix jours de la présente insertion à Puy-l'Evêque, en l'étude de Maître DAVEZAC, notaire.
 Cette insertion faite en renouvellement de celle parue dans le même journal le vendredi 9 août mil neuf cent trente-cinq.
 Pour deuxième avis,
 DAVEZAC.

FOURRURES
ROBES - MANTEAUX
 Réparation
 Transformation de Fourrures
 ACHAT DE SAUVAGINE
 Fouine - Putois - Renard
Mme BARDY
 14, rue Maréchal Foch
 CAHORS

Bibliographie

LES ANNALES

Le numéro du 25 août des Annales vient de paraître. A signaler : une mise au point, brève, mais absolument complète, du *Conflit Italo-Abyssin* ; *Il y a vingt et un ans, en Lorraine*, étonnantes pages anniversaires des premiers jours de guerre, tirées du carnet de route d'un ancien combattant ; *Dans le Domaine des Poissons Lumineux*, extraordinaire récit d'une plongée de 660 mètres dans les mers du Pacifique, dans une sphère métallique, par William Beebe, le célèbre spécialiste de la faune tropicale ; un passionnant article d'astronomie estivale : *Ce que sont les Étoiles Filantes* ; la suite du roman de Michel Davet ; *Les Cinq Femmes de la Maison*, etc...

P.-O.-MIDI

RENTREE DES VACANCES 1935 (Septembre-Octobre)

Trains Express Supplémentaires

1° — Entre Angoulême (départ 10 h. 15) et Paris-Quai-d'Orsay (arr. 15 h. 57) les 1^{er} et 2 septembre et du 16 septembre au 2 octobre inclus (toutes classes).
 2° — Entre Angoulême (départ 22 h. 13) et Paris-Quai-d'Orsay (arr. 4 h. 52) du 16 septembre (nuit du 16 au 17) au 2 octobre inclus (nuit du 2 au 3) (toutes classes).
 3° — Entre Périgueux (départ 20 h. 56) et Paris-Austerlitz (arr. 4 h. 50) du 25 septembre (nuit du 24 au 25) au 30 septembre inclus (nuit du 30 septembre au 1^{er} octobre) (3^e classe).
 4° — Entre Limoges (départ 13 h. 24) et Paris-Austerlitz (arr. 18 h. 50) du 16 septembre et 2 octobre inclus (toutes classes).
 5° — Entre Limoges (départ 23 h. 07) et Paris-Quai d'Orsay (arr. 5 h. 29) jusqu'au 6 octobre inclus (nuit du 6 au 7) (toutes classes).
 6° — Entre Rodez (départ 16 h. 04) et Paris-Austerlitz (arr. 4 h. 50) du 24 septembre inclus (nuit du 24 au 25) au 30 septembre inclus (nuit du 30 septembre au 1^{er} octobre) (3^e classe).
 7° — Entre Aurillac (départ 17 h. 41), Neussargues (départ 18 h. 02) et Paris-Austerlitz (arr. 4 h. 50) du 24 septembre (nuit du 24 au 25) au 30 septembre inclus (nuit du 30 septembre au 1^{er} octobre) (3^e classe).
 Ces trains desservent les principales gares du parcours.
 Pour plus amples renseignements consulter les affiches placardées dans les gares du réseau P.-O.-Midi.

P.-O.-MIDI

A l'occasion de la Foire du Pin à Agen, des billets spéciaux d'aller et retour, à demi-tarif, avec minimum de perception de : 12 fr. en 1^{re} classe, 8 fr. en 2^e classe, 5 fr. en 3^e classe pour les adultes ; 6 fr. en 1^{re} classe, 4 fr. en 2^e classe, 3 fr. en 3^e classe, pour les enfants de 3 à 7 ans, sont délivrés pour Agen, le 16 septembre 1935 au départ de toutes les gares des sections de lignes de :

Marmande et Condom à Port-Sainte-Marie ; Auch à Astaffort ; Montauban à Lamagistère ; Cahors à Monsempron-Libos ; Le Buisson à Haute-fage-Auradou ; Penne (L.-et-G.) à Tonneins ; Castillonnes à Villeneuve-sur-Lot.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares intéressées.

P.-O.-MIDI

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour, des billets spéciaux d'aller et retour à demi-tarif avec minimum de perception de 12 fr. en 1^{re} classe ; 8 fr. en 2^e classe ; 5 fr. en 3^e classe pour les adultes ; 6 fr. en 1^{re} classe ; 4 fr. en 2^e classe ; 3 fr. en 3^e classe pour les enfants de 3 à 7 ans, sont délivrés du 8 au 15 septembre 1935 pour Rocamadour au départ de toutes les gares des sections de lignes de :

Tulle à Brive-la-Gaillarde ; Brive-la-Gaillarde à St-Denis-près-Martel ; Aurillac à St-Denis-près-Martel ; Flaujac, Cahors, Villefranche-de-Rouergue, Rodez, Décazeville à Capdenac, ainsi qu'au départ des gares de : Martel, Souillac et Gourdon.
 Pour tous renseignements, s'adresser aux gares intéressées.

Pour visiter LES GORGES DU TARN en autocar

Vous pouvez partir :
 1° de ROCAMADOUR (Lot) du 2 juin au 16 septembre 1935.
 Circuit de 6 jours par Aurillac, les barrages de la Cadène et de Sarraon, Espalion, Ste-Enimie, les Gorges du Tarn, l'Aven-Armand, Millau, Albi, Cahors.
 Prix du parcours complet en autocar : 370 francs.
 2° de SAINT-FLOUR ou de CARRASSONNE, du 1^{er} juillet au 16 septembre 1935.
 Circuit comprenant les étapes St-Flour-Mende, Mende-Millau, Millau-Mont-Aigoual-Millau, Millau-Carcassonne, Carcassonne-Albi, Albi-Entraignes, Entraignes-St-Flour.
 Prix du parcours complet, quel que soit le point de départ : 500 fr.
 Pour les jours de mise en marche, tous renseignements et billets, s'adresser aux gares intéressées ; aux Agences P.O.-Midi, 16, boulevard des

Capucines et 126, boulevard Raspail ou à la Maison du Tourisme, 127, Avenue des Champs-Élysées, à Paris.

P.-O.-MIDI

Excursionnez en autocar dans le BAS-LIMOUSIN, le QUERCY et le PÉRIGORD

Trois circuits automobiles au départ de Brive du 7 juillet au 23 septembre.

Trois circuits au départ de Rocamadour du 1^{er} juillet au 21 septembre.

Trois circuits au départ de Périgueux et des Eyzies du 14 juillet au 22 septembre.
 Pour les jours de mise en marche, tous renseignements et billets, s'adresser aux gares intéressées ; aux Agences P.O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail ou à la Maison du Tourisme, 127, Avenue des Champs-Élysées, à Paris.

LIVRET-GUIDE OFFICIEL du Réseau P.-O.-Midi

Le Livret-Guide P.-O.-Midi 1935 est paru ; il comprend 2 tomes :

Tome I, de Paris à la Loire et à la Garonne.

Tome II, de la Garonne aux Pyrénées et à la Méditerranée.

Un indicateur complet des trains P.-O.-Midi, formant annexe, est vendu avec les 2 tomes ou avec l'un ou l'autre des tomes.

Nous rappelons que le Livret-Guide Officiel du Réseau P.-O.-Midi est en vente dans les principales gares aux prix ci-après :

Tome I, avec horaire des trains, 5 francs.

Tome II, avec horaire des trains, 5 francs.

Tomes I et II, avec horaires des trains, 7 fr. 50.

Envoi par le service de la Publicité du Réseau P.-O.-Midi, 1, place Valhubert, à Paris (13^e), contre mandats, chèques postaux (Paris 2325) ou timbres-poste français :

Tome I, avec horaire des trains, 6 fr. 25.

Tome II, avec horaire des trains, 6 fr. 45.

Tomes I et II, avec horaire des trains, 9 fr. 55.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

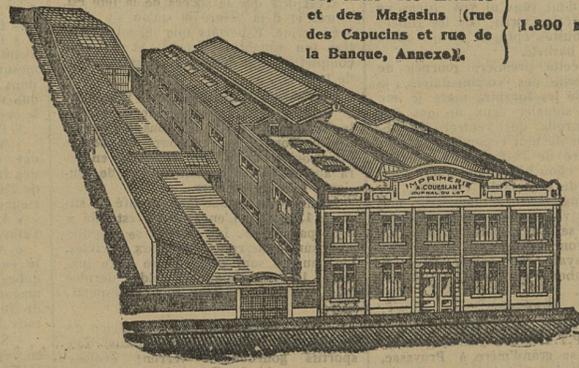
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe), 1.800 m²

rait Paris où Clo lui ferait entrevoir des embûches lugubres...

Félicité de son adresse et de son dévouement, Clotilde mit son manteau pour courir à l'atelier de Zompette, rue de la Paix. Et comme elle traversait le hall de l'hôtel Foringham, elle entendit la duchesse qui disait derrière elle à Horace, et presque à Clotilde elle-même dont elle connaissait la passion pour son cousin :

— En somme, Clotilde va lutter pour garder son futur mari...

Horace ne répondit pas — il était trop près de Mlle Regrais — mais Clotilde « sentit » plutôt qu'elle ne le vit clairement qu'il esquissait un geste de dénégation.

Tout cela dura l'espace d'un éclair. Déjà Clotilde franchissait le seuil, montait dans son auto, retombait sur les coussins. Suffoquée, elle se laissait emporter vers la rue de la Paix, sans pouvoir retrouver le souffle.

— Qu'est-ce qui se passait en elle ? En proposant de consommer la rupture du mariage de Jacques n'avait-elle pas cédé, en effet, au désir profond de le garder célibataire... pour elle ?

Et n'était-ce pas une folie ? Le geste deviné d'Horace, son abstention à répondre étaient clairs et lui rappelaient un affront récent. « On n'épouse pas la girafe », car elle l'avait entendu, ce qualificatif humiliant à elle décerné par le marquis de Saint-Selves. Et, malgré son optimisme

naturel, quelque chose au fond d'elle-même l'assurait que le jeune homme ne voudrait jamais d'elle...

Alors n'était-elle pas stupide de se mettre en frais pour empêcher cet insolent marquis de se mésallier, de sombrer dans le ridicule ? S'en-tremettre pour qu'il redevenit libre d'épouser quelque jeune fille de son monde — pas Clotilde, naturellement !
 « On n'épouse pas la girafe. »
 Oh ! comme cette phrase était restée fichée en elle, balle non extraite d'une plaie qui suppurerait toujours. Vraiment, elle était trop bonne de vouloir lui éviter un mariage qui, probablement, lui casserait les reins au point de vue mondain, le forcerait à quitter la carrière parce que sa femme, par ses manières vulgaires, le coulerait partout.

Une onde brûlante la parcourut. Elle se sentait mordue au vif. Non, elle n'aurait pas la stupidité de veiller sur le bonheur de Saint-Selves, un bonheur qui ne pouvait se faire qu'en dehors d'elle. Pire même : contre elle. Et même une vengeance raffinée commençait à se faire jour dans sa pensée... Oh ! comme une telle manœuvre serait, en somme, une belle revanche.

Où, elle voulait voir cette Zompette... sans que celle-ci la vit. Comment faire ?

Une idée lui vint. En passant rue de Castiglione elle s'arrêta chez un fleuriste et acheta un somptueux bouquet de violettes blanches. Un vrai bouquet de fiancée. Sur un bristol elle écrivit sans vergogne : « De la part de Jacques. » Puis elle demanda au fleuriste qu'un groom l'accompagnât.

Celui-ci monta dans l'auto à côté du chauffeur et, moins d'une minute après, Clotilde arrivait devant la maison de modes.
 Elle fit signe au chasseur de la suivre et s'engagea dans la cour à la recherche de l'escalier de service montant aux ateliers. Le chasseur le découvrit très vite et tous deux montèrent.
 A l'entresol, elle vit une pancarte sur une porte :
 « OLYMPE ET ANAIS »
 Un jaccassement de peruches s'échappa de l'atelier. Mlle Regrais dit au petit chasseur :
 — Vous allez entrer, demander Mlle Zompette...
 — Mlle... comment ? demanda le groom qui en entendant ce nom, croyait à une farce.
 — Mlle Zompette. Vous lui tendrez le bouquet en disant : « Un monsieur (vous entendez bien : un monsieur) m'a chargé de vous remettre ces fleurs. » Et vous partirez tout de suite sans fournir la moindre explication.
 — Compris, madame.
 — Mais pendant ce temps-là, vous laisserez la porte entr'ouverte.
 — Compris aussi, madame.
 Il souriait, goguenard, pensant qu'il

gagissait d'une intrigue et que cette dame jaune et noire devait être jalouse d'une jeunesse.

Comme il tenait au pourboire anticipé, il manœuvra à merveille, frappa à la porte de l'atelier, entra aussitôt en la laissant à demi ouverte derrière lui. Clotilde regarda...
 Elle vit d'abord une confuse réunion de têtes lisses ou ébouriffées, presque toutes inclinées sur leur travail. Mais quand le chasseur eut nommé Zompette d'une voix claire, une mince et vive silhouette se dressa, se détachant des autres. Pendant que le chasseur se retirait lentement et même après son départ, Clotilde eut le loisir d'examiner la « séductrice ».

Et quoi ! c'était ce petit brin de femme qui avait conquis le beau Saint-Selves ? Jolie certes, du piquant. Mais cette gamine n'aurait jamais une tenue ni aucun chic autre que celui du trotin. Et il ne devait rien y avoir dans cette cervelle d'é-mouchet au delà d'un certain bagout dont le charme serait bien vite épuisé pour Jacques dans la vie quotidienne et cela d'autant plus vite que Vallier prétendait qu'il n'était pas profondément épris.

Clotilde respira profondément soulagée. Elle savait qu'on trouvait parfois rue de la Paix, dans ce petit peuple charmant de minidettes, de véritables reines, reines tout au moins par l'allure, comme cette blonde d'un jet si pur, si naïvement altière qu'elle apercevait en ce moment auprès de

Zompette (c'était Miseli). De telles filles s'imposent tellement par leur beauté que cela souvent leur tient lieu de tout. Mais Zompette ? S.P.Q.R. — dit Rabelais, traduisant fantaisistement ces initiales par : « Si peu que rien. »

Clotilde, tout en riant dans sa moustache — elle en avait comme la plupart des femmes énergiques — Clotilde referma la porte sans qu'on s'en aperçût de l'atelier dans le feu croisé des réflexions causées par l'arrivée du bouquet. Elle regagna son auto et, au stylo, commença de rédiger une lettre. Puis elle donna à son chauffeur l'adresse de la maison de santé de Neuilly.

Saint-Selves fumait une cigarette en fredonnant quand on lui remit la carte de Mlle de Regrais.
 Elle, à onze heures et demie du matin ? Il attendait le retour d'Horace et c'était Clotilde qui se présentait et demandait à lui parler « d'urgence » comme elle l'avait inscrit sur sa carte.

De tels mots ne laissent jamais indifférent. Diable que pouvait-il bien se passer pour que Mlle Regrais eût un tel besoin de lui parler ? Comme il ignorait par quel enchaînement de circonstances Clotilde était déjà au courant de son mariage, il ne se doutait pas qu'elle pût venir lui parler à ce sujet. Un peu intrigué il demanda qu'on l'introduisît dans le salon.

(A suivre).